



École française Marcel Pagnol
Durumi District
ABUJA NIGERIA
tel 0803 315 47 41
ecofranab@hotmail.com
www.ecolefrancaiseabuja.net



aefe
Agence pour
l'enseignement français
à l'étranger

Réunion du Comité de Gestion du 11/12/2019

Le comité de gestion s'est réuni le 11 décembre 2019 dans les locaux du camp Bouygues à Abuja. La séance a démarré à 18h15 avec M. Yoan Fourmanoir, président de l'association, en présence des membres parents élus ainsi que des membres siégeant de droit.

Membres présents

❖ Parents élus :

- M. Yoan Fourmanoir
- Mme Sophie Mamet
- Mme Cynthia Jawish
- Mme Nicole Grangereau
- M. Nicaise Ndembi

❖ Membres siégeant de droit :

- Mme Victoria Saade
- M. Luc Delattre

Membres excusés

Mme Mariana Silva
M. Oumar Doumbouya

Ordre du jour :

1. Revue et validation du budget pour l'année 2020

Mme Saade a présenté le budget pour 2020 qui a été préparé en étroite collaboration avec Monsieur Delattre et ensuite avec les membres du Comité de Gestion.

L'exercice 2020 sera déficitaire à hauteur de -320 MNGN environ du fait du fort niveau d'investissement à réaliser sur l'exercice avec notamment le projet de réhabilitation.

Lors de cette présentation, les points suivants ont été abordés :

- Le projet essentiel : réhabilitation du bâtiment d'habitation pour redonner de l'espace et une cohérence à l'ensemble de l'école. Le budget pour l'ensemble du projet est de 346 MNGN inscrit pour 2020.
Le Président, M Fourmanoir, a fait remarquer que les travaux de rénovation pour le collège pourront être financés sur les fonds propres de l'école évitant ainsi tout recours à des prêts qui coûtent cher au Nigéria en raison des taux d'intérêts élevés. Il sera ainsi nécessaire de reconstituer les fonds propres pour pouvoir financer d'autres projets et investissements à l'avenir.
- Au niveau des dépenses de fonctionnement de l'établissement, les budgets reconduits pour l'année 2020 sont sensiblement équivalents aux dépenses réalisées sur 2019.
- A noter une augmentation des dépenses sur biens immobiliers pour prendre en compte les besoins liés aux équipements qu'il faudrait acheter pour les nouveaux laboratoires qui seront créés dans la cadre de la réhabilitation.
- En dehors des investissements conséquents sur l'année 2020, l'exercice budgétaire est à l'équilibre bien que les recettes seront en baisse en 2020 à cause de la baisse des effectifs à la rentrée en septembre 2019 alors que les dépenses dans l'ensemble seront amenées à augmenter.
- Mme Saade a aussi préconisé de modifier le taux de change entre le naira et l'euro afin de l'ajuster à la réalité économique actuelle, c'est pourquoi il a été décidé de le baisser à 410 Nairas pour 1 euro.

D'autre part, il a été validé par le Comité de Gestion que les frais d'écolage seront augmentés de 7% pour la prochaine rentrée scolaire afin de :

- faire face à l'inflation (entre 10 et 15% chaque année au Nigéria), alors qu'il n'y a pas eu d'augmentation des frais d'écolage lors de ces trois dernières années,
- pouvoir maintenir une situation économique saine de l'école,
- pouvoir faire face aux investissements futurs et la maintenance de nos équipements,
- pouvoir compenser partiellement la baisse des revenus liés à la baisse des effectifs sur l'année tout en maintenant la même structure de coûts.

Bien évidemment, cette décision pourra être revue selon les évolutions des effectifs dans les mois à venir.

En termes d'améliorations, il est à noter que le budget 2020 prend en compte les éléments suivants :

- Participation à hauteur de 125 000 NGN par élève de 4^{ème} participant au voyage scolaire à Paris,
- Education allowance de 30 000 NGN/enfant/an jusque 3 enfants,
- Assurance médicale prise en charge à hauteur de 50% pour le personnel local.

Le budget est voté à l'unanimité.

2. Présentation du projet de réhabilitation du collège

Le Président, M Fourmanoir, a expliqué la procédure suivie pour solliciter des offres pour les travaux de rénovation du collège. Le Comité de Gestion a sélectionné des sociétés de construction présentes au Nigéria reconnues pour la qualité de leurs prestations et leur solidité financière. Ainsi les sociétés A&K Construction et Datum Construction ont été approchées pour leur demander de soumettre des offres sur la base d'un cahier des charges préparé par le Comité.

Sur les 2 offres, celui de la société A&K Construction pour un montant de 264 472 630,27 Nairas était le moins cher. Cette société a donc été reçue par M Fourmanoir et Mme Saade pour présenter son offre. Il a été décidé par le Comité d'accepter l'offre de la société A & K Construction, car c'est le moins disant et c'est la société qui a entrepris les travaux de construction et de sécurisation de l'entrée et sortie de l'école réalisés courant avril/mai et qui ont donné entière satisfaction quant à la qualité et les délais de réalisation conformément au calendrier convenu.

Il est à noter que Mme Jawish s'est abstenue lors de la prise de la décision par le Comité de confier les travaux à la société A&K Construction, son mari étant salarié de cette société.

Des travaux de sondage de l'immeuble d'habitation seront réalisés avant les vacances de Noël afin de vérifier que la structure de l'immeuble permettra la réalisation des travaux prévus et à condition que ces travaux confirment la fiabilité du projet, les travaux commenceront en janvier.

3. Divers

- 13 parents se sont portés volontaires pour être au Comité des Fêtes. Le Comité propose que l'ensemble des parents volontaires soient nommés membres de ce comité ; ils pourront ainsi travailler par équipes. M Delattre a proposé que Mme Saade pilote les travaux du Comité des Fêtes et communiquera une liste des événements à organiser.
- Le professeur encore présent dans l'immeuble d'habitation a demandé un délai jusqu'au 17 décembre pour quitter le bâtiment ce qui a été accepté par le Comité.

La séance est levée à 20h00.



La Vice - Présidente
Sophie Mamet



Le Président
Yoan Fourmanoir